



Nombre de stagiaires

De 5 à 12 max.



Durée de la formation

14 heures



OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la RSE et son cadre normatif (ISO 26000)
- Découvrir les 7 questions centrales de la RSE et les 25 critères associés
- Identifier les étapes clés pour intégrer une démarche RSE dans une organisation



PROGRAMME

Comprendre la RSE et son cadre normatif

- Définition et importance de la RSE
- Cadre normatif : présentation de l'ISO 26000 et ses 7 questions fondamentales (gouvernance, droits de l'homme, environnement, consommateurs, etc.)
- Enjeux pour les parties prenantes : clients, employés, environnement

Les 25 critères de la RSE

- Aperçu des critères en lien avec les 7 questions fondamentales
- Identifier les priorités et interactions clés
- Focus sur des critères spécifiques : transparence, éthique, impact environnemental

Intégrer une démarche RSE dans l'entreprise

- Étapes pour structurer une démarche RSE
- Indicateurs de performance (KPIs) pour suivre les progrès
- Bénéfices (compétitivité, fidélisation) et défis courants à surmonter

Impliquer les parties prenantes

- Identifier et engager les parties prenantes internes et externes
- Construire une communication claire et transparente
- Co-construire des initiatives pour des impacts durables



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Temps d'apprentissage** : apports théoriques
- **Temps d'expérimentation** : mises en situation, ateliers pratiques
- Ordinateur, vidéoprojecteur, écran de projection, support projeté



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation
 Validation en contrôle continu
 Temps d'échange et d'analyse sur le vécu des stagiaires
 Questionnaire de satisfaction
 Questionnaire à froid 3 mois après la fin de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

Sur devis, nous contacter

PROFIL DE L'INTERVENANT(E)

Formateur/trice spécialisé(e)

MODALITÉS

Formation en présentiel

DÉLAIS D'ACCÈS

Mise en place de la formation sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, notre référent handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

Contact : M. Matthieu KERLEROUX :
02 98 24 93 39

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

- 2, BD André Malraux
29400 LANDIVISIAU
- 02 98 24 93 39
- coordinationekenvad.fr